

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse**

Band (Jahr): **1 (1955)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

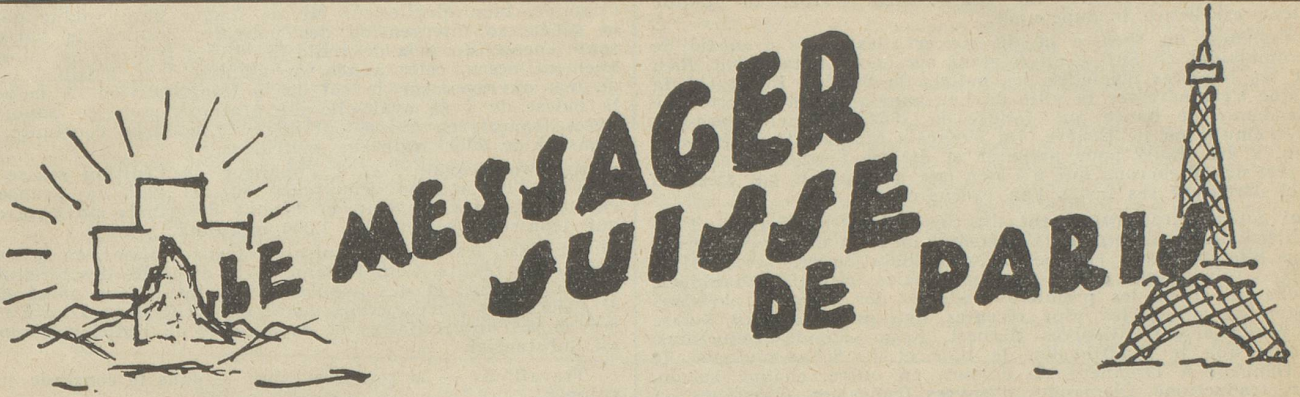
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Comité de Rédaction : MM. LAMPART, MEYER, CHARBONNIER, HAENNY, ALIESCH, MONA, SENN et NIEDERMANN
Rédaction (provisoire) : M^{me} E. FRANCONI, 10, Rue des Messageries PARIS (10^e)



— Organe d'Informations de la Colonie Suisse —

Abonnement par Chèque postal 300 frs. MESSAGER SUISSE DE PARIS Compte Chèque PARIS 12273-27
Toute communication doit parvenir avant le 10 du mois, 10, Rue des Messageries, PARIS - 10^e

N'oubliez pas le Dimanche 26 Juin, au Parc du Moncel à Jouy-en-Josas (Commémoration de la Fête Nationale Suisse)

Echanges culturels entre la France et la Suisse

par Henri GUILLEMIN

Attaché culturel et d'Information près l'Ambassade de France à Berne

Sans aucune prétention d'éloquence, écartant tout lyrisme, je voudrais ici, au risque d'une certaine sécheresse, présenter un tableau général des relations culturelles franco-suisse, telles qu'elles se développent depuis la dernière guerre.

Considérons d'abord, dans ce vaste ensemble, les relations universitaires. La petite difficulté à vaincre, dans ce domaine, provient de la dissemblance des situations : en France, une organisation centralisée, un ministère de l'Éducation nationale ayant pouvoir sur toutes les universités; en Suisse, une entière autonomie des cantons sur le plan de l'enseignement, et une seule institution fédérale, la grande Ecole polytechnique de Zurich.

Que voulions-nous? Créer des rapports sérieux, constants, fructueux entre les diverses universités suisses et l'Université française, permettre à des étudiants suisses de travailler en France, offrir de même à des étudiants français la possibilité de poursuivre en Suisse tels travaux spécialisés. C'est ainsi que peu à peu, de 1945 à 1954, tout un système d'échanges de boursiers a pu être institué. Il est désormais au point. Mise à part l'université de Fribourg, dont le caractère confessionnel fait un cas particulier, entre la Direction des relations culturelles d'une part et les Universités de Genève, Lausanne, Neuchâtel, Berne, Bâle et Zurich d'autre part, ainsi que l'Ecole polytechnique fédérale et la Haute école de commerce de Saint-Gall, des boursiers sont échangés chaque année. Les « mois de bourse » sont en nombre fixe, mais tels étudiants peuvent désirer n'effectuer qu'un séjour de six mois, ou plus bref encore, en Suisse ou en France, de telle sorte que l'effectif des boursiers varie selon les années, sans être jamais inférieur à vingt-cinq au total.

Ajoutons qu'outre ces échanges de boursiers, des échanges de « chercheurs » ont été créés et fonctionnent régulièrement entre le Centre national de la recherche scientifique à Paris et l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich. L'extension de ce système à tels autres grands établissements suisses d'enseignement est à l'étude, et il est permis d'espérer sur ce point d'utiles développements grâce au Fonds national suisse de la recherche scientifique, qui a pris existence en 1953.

Signalons l'attrait légitime qu'exerce l'Université de Genève sur les étudiants français qui orientent leurs travaux vers la psychologie de l'enfance et les problèmes pédagogiques; ainsi que l'enrichissement que trouvent à l'Ecole polytechnique fédérale, grâce à des maîtres éminents et à de remarquables laboratoires, les jeunes physiciens français.

Treize maîtres ou assistants français enseignaient en Suisse en 1945. On en compte vingt-cinq à présent, et la Sorbonne, de son côté, a fait appel à l'éminent Professeur Piaget pour lui confier une chaire spécialement créée à son intention. Des assistants bâlois et zurichois travaillent dans des lycées parisiens, et il est raisonnable de penser qu'un échange d'assistants finira par intervenir entre l'Académie de Paris et l'université de Berne.

En outre, les visites réciproques de professeurs donnant une

leçon magistrale ou même une série de cours sont fréquentes dans toutes les disciplines.

Dans le contingent des bourses allouées par le Gouvernement français à des étudiants suisses, figurent toujours des bourses réservées à des artistes et qui font l'objet de bien des vœux.

Il est hors de doute que les jeunes peintres et sculpteurs suisses ne cessent de regarder du côté de la France avec un intérêt passionné, et le public suisse, dans sa masse, accueille inlassablement, de la manière la plus chaleureuse, les grandes expositions françaises que les directeurs des principaux musées organisent, de toutes parts, sur le sol de la Confédération.

Devant tant d'affectueuse insistance, la France a laissé parfois sortir de ses frontières, à l'intention de ses amis suisses, des pièces qui n'avaient jamais été déplacées et ne pouvaient l'être qu'avec les plus grandes précautions. C'est ainsi qu'à Bâle, il y a deux ans, fut présentée la fameuse tapisserie d'Angers, dite de l'Apocalypse, la plus ancienne que nous possédions, et qui a fait alors le seul voyage qu'elle effectuera jamais.

Une preuve saisissante de l'intérêt extrême qui s'attache en Suisse à l'art français a été donnée, cette année même, par la présence simultanée, au cours de l'été, de trois expositions françaises dans le canton de Vaud : à Nyon, les « Trésors de l'époque romantique »; à Vevey, « Toulouse-Lautrec et ses amis »; à Yverdon, « Les pionniers de la sculpture contemporaine ». Ajoutons qu'au début de l'automne, le Palais de Rumine à Lausanne exposait vingt grandes tapisseries de Lurçat dont une « inédite » et spécialement tissée en vue de cette manifestation.

De nombreux conférenciers français se rendent, chaque année, en Suisse pendant la saison d'hiver. L'Association suisse des conférences de langue française, qui groupe une quarantaine de sections locales, travaille efficacement dans ce domaine, et je suis heureux de signaler ici l'esprit d'amitié cordiale envers mon pays dans lequel se développe sa remarquable activité.

Les conférences les plus suivies — outre celles, bien entendu, que viennent donner en Suisse des personnalités françaises de premier plan — concernent les voyages et explorations, surtout lorsqu'elles s'accompagnent d'un film pris par l'auteur lui-même de l'exposé. Mais il est bon et réconfortant de noter que, dans les bourgades même les plus reculées du Jura, par exemple, certaines conférences littéraires trouvent aussi un chaleureux accueil où s'attendent, de manière saisissante, la vie de l'esprit et le goût de la culture dans la population helvétique.

Sur le plan musical, une création d'après-guerre est à souligner. Entre le Conservatoire national de Paris et les conservatoires de Genève, Lausanne, Berne, Bâle et Zurich, des « concerts d'échange » ont été organisés, au cours desquels se font ainsi entendre, en France et en Suisse, les plus jeunes et les plus brillants lauréats de nos deux pays.

(Suite page 2)